

LES TESTS ANTIGENIQUES

Qui est éligible ? Comment s'organise le pôle de santé de Tignieu ?

ATTENTION : TOUT LE MONDE N'EST PAS ELIGIBLE A CES TESTS !

FIABILITE DES TESTS DE DEPISTAGE DU COVID :

Il existe aujourd'hui 2 tests validés :

- La RT-PCR sur prélèvement naso-pharyngé, test de référence, réalisé au laboratoire ou à domicile.
- Les tests antigéniques sur prélèvement naso-pharyngé, avec un résultat plus rapide < 30 minutes.

Bien que la spécificité des 2 tests soit excellente (pas de faux positifs), la sensibilité du Test Antigénique est moins bonne que celle de la RT-PCR classique, qui reste le test de référence.

La sensibilité de ces tests antigéniques est corrélée directement à l'intensité des symptômes (une personne asymptomatique aura une sensibilité de 50 %, soit près de 50 % de faux négatifs, à l'inverse, une personne très symptomatique aura une sensibilité de 70-85%, soit 15 à 30% de faux négatifs tout de même).

Ces tests restent très utiles pour tester plus rapidement les personnes très fortement suspectes de COVID-19, afin d'améliorer la triade « TESTER – ISOLER – TRACER », qui permet à ce jour de freiner l'épidémie.

CRITERES D'ELIGIBILITE A CES TESTS ANTIGENIQUES :

- Ne pas avoir accès à la RT-PCR du laboratoire dans les 48h
- Être symptomatiques depuis moins de 4 jours
- Ne pas être cas contact (le test de référence reste la RT-PCR, bien plus fiable, surtout pour les personnes asymptomatiques).

Pour les patients « fragiles » > 65 Ans ou avec un facteur de risque pour la COVID-19, un test Antigénique négatif ne permet pas de conclure, une RT-PCR au laboratoire sera nécessaire. Chez ces personnes "fragiles", un test antigénique ne peut être prescrit que sur ordonnance d'un médecin, lors d'une consultation dédiée.

Pour plus d'informations, appelez le secrétariat au 04.26.78.77.60

ORGANISATION AU SEIN DU POLE DE SANTE DE TIGNIEU :

Les professionnels de santé de Tignieu s'organisent :

LA MAISON DE SANTE du Tissage met en place, tous les après-midis, sur rendez-vous, des « permanences COVID » avec un binôme infirmière-médecin quotidien, pour les patients

suivis au sein de la MSP. Les tests Antigéniques, pour les personnes éligibles, pourront y être pratiqués, ainsi que toute la prise en charge et la traçabilité annexe.

Pour des raisons organisationnelles et de sécurité sanitaire, les deux pharmacies de Tignieu ne sont pas encore à ce jour dans la possibilité de proposer ces tests antigéniques.

Pour plus d'informations, appelez le secrétariat au 04.26.78.77.60

Prenez soins de vous et de vos proches, respectez les mesures barrières, isolez-vous dès que les symptômes apparaissent.

Pour plus de précisions et pour avoir accès à des fiches infos sur la COVID-19, renseignez-vous sur le site internet du pôle www.poledesantetignieu.fr